

UNIVALOM

Siège :
3269 Route de Grasse
06600 – ANTIBES
Tél. 04.93.65.48.07

SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 21 DECEMBRE 2023

Délibération 2023-47

OBJET : Modification des Commissions « Prévention, communication et valorisation des déchets » et « Déchèteries » d'UNIVALOM

Le 21 décembre 2023 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres
du Conseil Syndical

Légal :40
Désignés : 30
(dont 10 délégués avec voix double
soit un total de 40 voix)
Présents : 15
Visio :0
Votants :34
Procuration9
Date de la convocation :
14 décembre 2023

Membres titulaires :

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Emmanuel DELMOTTE, Anne-Laure SEBBAR, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Hassan EL JAZOULI, Catherine LANZA, délégués de la Commission syndicale ;
Christophe FONCK, délégué de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;
Bernard ALEND, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Marc OCCELLI délégué de la Commission syndicale ;
Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;
Arnaud PRIGENT, délégué de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur

Membres suppléants :

Daniel LEBLAY – Elizabeth DEBORDE

Procurations :

Jean-Pierre DERMIT à Caroline JOUSSEMET - Anne-Marie BOUSQUET à Hassan EL JAZOULI
Philippe DELEAN à Bernard ALEND - Gilbert HUGUES à Patrick PEIRETTI
Françoise THOMEL à Marc OCCELLI - Xavier WIJK à Jean LEONETTI
Marie-Louise GOURDON à Roland RAIBAUDI – Gilbert HUGHES à Catherine LANZA
Fabrice MORENON à Christophe FONCK

Membres excusés :

Joseph CESARO - Christophe ULIVIERI - Denise LAURENT - Jean-Marc DELIA - Khéra BADAQUI - Pierre CORPORANDY
François WYSZKOWSKI - Françoise BRUNETEAUX,

M. Hassan EL JAZOULI est désigné en qualité de secrétaire.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Les dispositions de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, permettent d'instituer des Commissions Syndicales dites parfois « d'instruction ».

Présidées de droit par le Président d'UNIVALOM, ou son représentant nommé par arrêté parmi les délégués, elles sont strictement composées de délégués syndicaux. Elles émettent un avis sur les dossiers syndicaux soumis à leur appréciation.

Par délibération n°2020-20 du 10 septembre 2020, le Comité syndical d'UNIVALOM a créé la Commission « Prévention, communication et valorisation des déchets », composée de 9 membres, et la Commission « Déchèteries » du Syndicat composée de 10 membres.

Par délibération du 24 mars 2023, faisant suite à l'adhésion à UNIVALOM de la Communauté de Communes des Alpes d'Azur (CCAA) au 1^{er} janvier 2023, le Comité syndical avait désigné un membre supplémentaire représentant de la CCAA au sein de chacune de ces deux Commissions soit 10 membres pour la Commission « Prévention, communication et valorisation des déchets » et 11 membres pour la Commission « Déchèteries ».

Suite à l'élection municipale partielle intégrale de la Commune de Vallauris en date du 12 novembre 2023, par délibération 2023-46 du 21 décembre 2023, le Comité syndical a procédé à l'élection d'une 9^{ème} Vice-présidente au Bureau.

La Commission « Prévention communication et valorisation des déchets », étant composée des neufs Vice-Présidents d'UNIVALOM, et d'un délégué pour la Communauté de Communes des Alpes d'Azur. Le(la) 9^{ème} Vice-Présidente qui vient d'être élue est intégrée directement au sein de cette Commission.

La Commission « Déchèteries » est composée à ce jour de 11 délégués dont ; sept délégués pour la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, deux délégués pour la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ; un délégué pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et un délégué pour la Communauté de Communes des Alpes d'Azur. Suite au départ de Mme Marie ANASSE et de M. Georges VAZIA, il convient de remplacer 2 délégués représentant de la CASA au sein de cette Commission.

Un appel à candidature est lancé parmi les représentants de la CASA pour désigner 2 membres pour la commission « Déchèteries » du Syndicat :

Madame Marie José MERO se porte candidate

Monsieur Christophe FONCK se porte candidat

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré conformément à la loi,
Le Comité syndical,
A, l'unanimité

- **DESIGNE** Mme Anne Laure SEBBAR (9^{ème} Vice-Président(e)) membre de la Commission « Prévention, communication et valorisation des déchets » d'UNIVALOM ;
- **DESIGNE** Mme Marie José MERO et M. Christophe FONCK membres de la Commission « Déchèteries » d'UNIVALOM désormais composée comme suit :

Commission « Déchèteries »	
1	Emmanuel DELMOTTE
2	Christophe ULIVIERI
3	Roland RAIBAUDI
4	Elisabeth DEBORDE
5	Khéra BADAOUI
6	Xavier WIIK
7	Marc OCCELLI
8	Philippe DELEAN
9	Arnaud PRIGENT
10	Marie José MERO
11	Christophe FONCK

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,
Le Président


Jean LEONETTI

